

ENJEUX

Les deux villages de Veyrier et d'Etrembières /Pas de l'Echelle formaient autrefois un seul village que la frontière a coupé. Avec le développement de la desserte TC, en coordonnant les projets et en développant les liaisons, ce périmètre offre l'opportunité de renforcer l'urbanisation, de recoudre les tissus urbains et de constituer une centralité locale transfrontalière. A plus long terme, l'urbanisation du site de Quibières, à proximité de l'axe TC et en balcon sur le site de l'Arve, offrira un potentiel supplémentaire en logements.

La valorisation de l'accès au site du Salève par les TC (connexion au téléphérique) est à rechercher. Elle pourrait permettre d'implanter de nouveaux programmes (loisirs, culture) en tirant par exemple parti de la reconversion des carrières après la fin de leur exploitation. Le site protégé des rives de l'Arve est lui aussi à envisager de façon transfrontalière, tant du point de vue de sa protection que de celui de sa transformation partielle. A terme, il s'agit raccorder cette polarité au réseau ferroviaire de l'agglomération, avec le déplacement de la halte ferroviaire.

Potentiel théorique estimé : 500 à 900 logements (couronne villageoise) – Quibières : 1 600 logements – 400 emplois

PSD

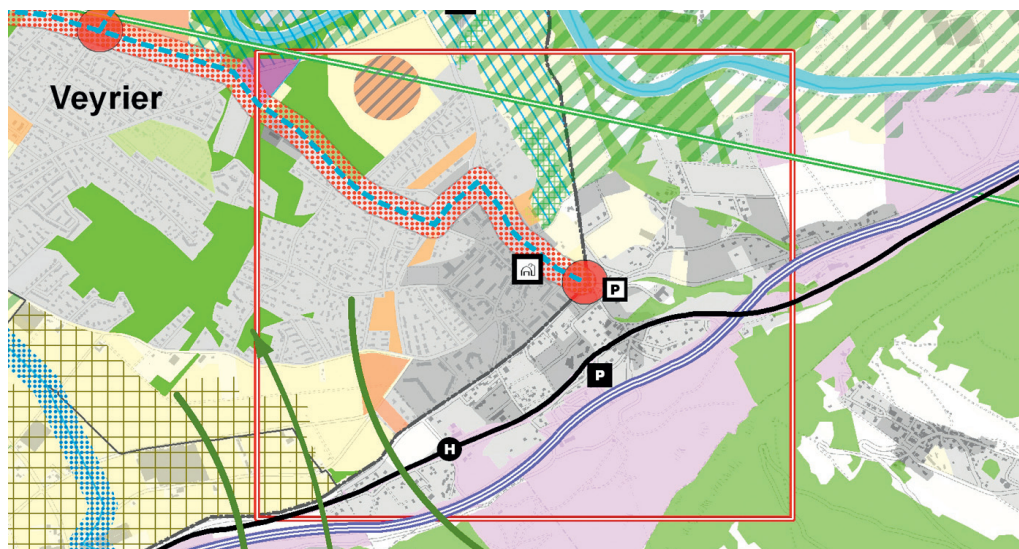
de renouvellement urbain pour la couronne villageoise, en extension pour Quibières

BUT

Développer la polarité transfrontalière Veyrier – Pas de l'Echelle, à court terme avec la mise en place d'un axe fort TC, à plus long terme avec une desserte ferroviaire et une halte RER. Envisager à plus long terme les modalités d'urbanisation du site des Quibières.

DESCRIPTION DU PÉRIMÈTRE

Le périmètre comprend la commune de Veyrier, qui a atteint 10 000 habitants, et les secteurs du Pas de l'Echelle et des Îles à Etrembières. Une partie du secteur des Îles est classé zone de biotope.



Le périmètre est traversé, mais actuellement non desservi, par la ligne ferroviaire Bellegarde – Annemasse et par l'autoroute A40 qui le sépare du Salève. A l'autre extrémité, il est marqué par l'Arve et sa zone de protection.

L'augmentation prévue du nombre d'habitants le long de cet axe devra conduire à renforcer la desserte en TC, assurée actuellement par une ligne de bus.

La RD 1206 traverse le Pas de l'Echelle. Sa requalification permettra un traitement des espaces publics dans la traversée.

La carrière du Salève génère une importante circulation de poids lourds.

OBJECTIFS D'AMÉNAGEMENT

Urbanisme

- Les parcelles concernées par le projet sont de taille restreinte. Le total des surfaces concernées dans la première phase représente environ 12 hectares sur Veyrier, dans ce qui est appelé la couronne villageoise, et environ 28 hectares sur Etrembières. Le nombre de logements prévu est de 500 à 900 (à préciser en fonction des résultats du MEP) sur Veyrier et de 1700 environ sur Etrembières.
- Le site des Quibières, dont l'urbanisation est envisagée à plus long terme, représente une surface d'environ 20 hectares, avec un programme mixte d'environ 1600 logements et environ 20% des surfaces dévolues aux activités et aux équipements.

Mobilité

- Le phasage de l'urbanisation sera déterminant pour le calibrage des dessertes en TC vers Genève (hôpital), Carouge, et Bachet, ainsi que pour les liaisons tangentielles. La ligne de bus actuelle sera prolongée vers le téléphérique lorsque la requalification de la RD1206 sera réalisée. Le nombre d'habitants localisés le long de l'axe structurant définira la nature du service en TC (niveau, fréquence, site propre...).
- L'ouverture à long terme de la halte ferroviaire, déplacée et positionnée dans le hameau du Pas de l'Echelle, en lien avec le téléphérique, renforcera le rôle de polarité que la réalisation de ce PSD donnera à ce territoire.
- Les liaisons MD, entre les quartiers et le long de la RD 1206, devront être développées.

Environnement

- Le Salève est un élément du grand paysage, un lieu de détente et un lieu de production (carrière). Sa valorisation doit tenir compte de ces différents aspects.
- La «pénétrante de Pinchat» est une zone naturelle importante aussi bien pour l'équilibre écologique que pour le cadre de vie des habitants. Son existence doit être préservée.
- Les rives de l'Arve font l'objet d'une zone de protection.
- Les Îles : sur ce territoire, il existe une zone de biotope, des gravières et des zones d'urbanisation dont le développement doit être contenu.
- Pour permettre la circulation de la faune, des corridors biologiques sont prévus entre la plaine de Compesières, le Salève (restauration du franchissement des infrastructures (autoroute, et rail), la pénétrante de Pinchat et les bords de l'Arve.

À PRENDRE EN COMPTE

- La gestion du trafic poids lourds (dont le trafic dû à l'exploitation des carrières) nécessitera la création d'une voirie adaptée.
- Environnement : la zone de protection des rives de l'Arve et la zone de biotope du secteur des Îles doivent être respectées.
- Gestion des eaux : les extensions prévues devront faire l'objet de mesures de gestion des eaux pluviales avant rejet selon les préconisations du PGEE côté suisse ainsi que du schéma directeur des eaux pluviales côté français.
- Bruit : les nuisances sonores émanant de l'autoroute A40, de la ligne ferroviaire et du bruit routier (trafic induit par la carrière) doivent être prises en compte (respect de l'OPB).

MISE EN ŒUVRE

Phasage

- La 1^{re} étape visera au renforcement de la couronne villageoise.
- En parallèle, l'image directrice transfrontalière permettra de définir les étapes ultérieures et les éléments de liaison, voire les équipements à prévoir en commun.
- L'urbanisation du site des Quibières est prévue à plus long terme, en fonction de l'évolution des besoins en logement à l'échelle cantonale.

Démarche

A l'échelle du PSD transfrontalier (coordination):

- Mise en place d'une organisation de projet comprenant un comité de pilotage politique, un groupe de suivi technique et une direction de projet.
- Élaboration d'une stratégie d'ensemble urbanisation – mobilité – environnement (plan guide) et définition des études, projets et actions prioritaires.

Couronne villageoise:

- Mise en place d'une stratégie de densification de la couronne villageoise, en tenant compte des résultats du mandat d'études parallèles lancé par la commune. Définition des actions à mener à court terme.

Quibières:

- Etude de faisabilité (moyen terme), par exemple avec des scénarios développés dans le cadre d'un mandat d'études parallèles.
- Le cas échéant, démarche-type de la fiche A04.

Actions à mener

- Définir les orientations en matière de mobilité en relation avec les études Genève Sud.
- Négocier la réouverture et le déplacement de la gare (long terme).

Etat de la coordination

information préalable

AUTRES INFORMATIONS

Planification cadre

- *Plan directeur communal de Veyrier, 2009*

Projets liés

- Projet des Grands Esserts
- Développement des lignes de bus

Etudes directrices

- *Projet d'agglomération franco-valdo-genevois 1*. PAFVG, cahiers 1 à 10, CRFG, décembre 2007, [posant le principe du développement de Saint-Julien – Bardonnex]
- *PACA Piémont du Salève – Arve*. PAFVG, cahier n° 90 à 90-6, KCAP – Talagrand – Equibey / Etat de Genève – PA / CRFG, 2009 à 2010 [dans le cadre d'un large processus de concertation, donne des orientations]
- *PACA Genève / Annemasse / Salève. Rapport final du plan de synthèse*. PAFVG, cahier n°61-1, CRFG, en cours [développe les orientations à retenir dans les documents d'aménagement]

